


MASTER 2

Droit des Affaires

PARCOURS TYPE

Droit de la Propriété Intellectuelle

(Cursus normal et double diplôme franco-espagnol –
Futur double diplôme franco-anglais à la rentrée 2019)



CAPACITÉ D'ACCUEIL :

La capacité d'accueil est fixée à **25 places**.
(Formation initiale, Présentiel).

Diplôme national

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE(S) :

Alexandra MENDOZA-CAMINADE,
Maître de conférences

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :

www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

PRÉSENTATION

Ce Master 2 propose une spécialisation en droit de la propriété intellectuelle. **Tous les aspects juridiques de la propriété intellectuelle sont étudiés, à savoir la propriété littéraire et artistique ainsi que la propriété industrielle. Cet enseignement est complété par une formation renforcée en techniques contractuelles, par une initiation à l'économie de la connaissance afin d'ouvrir le champ des compétences et des débouchés, ainsi que par un renforcement du niveau linguistique en anglais spécialisé de la propriété intellectuelle.**

La formation met également l'accent sur les réseaux et les services de communications électroniques (par l'étude du droit du numérique et de son influence sur la propriété intellectuelle), sur le droit international (enseignement en langue anglaise, cours d'anglais juridique de la propriété intellectuelle et droit comparé), ainsi que sur l'initiation aux domaines scientifiques nouveaux (médicament, biotechnologies, nanotechnologies, intelligence artificielle, sécurité des données...).

Conscient des nouvelles exigences du marché de l'emploi, et croyant dans les mérites de l'interdisciplinarité, cette formation accueille, grâce à sa co-habilitation avec l'Université Toulouse 3 – Paul Sabatier, à côté des étudiants juristes (20 à 25), des étudiants scientifiques issus du M1 biochimie-biotechnologie. Après avoir suivi une formation juridique préalable au cours de deux séminaires (initiation et perfectionnement juridique), ces étudiants scientifiques acquièrent donc une solide compétence en droit de la propriété intellectuelle, notamment dans leurs thématiques de prédilection que sont les brevets d'invention et les logiciels, afin de compléter leurs compétences techniques en y apportant de nouveaux savoirs et méthodes.

De plus, les étudiants, notamment salariés, peuvent être autorisés à préparer le Master 2 en deux années. Certains cours étant numérisés, une partie des enseignements peut être dispensée à distance par Internet.

Grâce à cette démarche pédagogique, tournée vers l'international et vers des disciplines connexes, voire complémentaires, mais encore grâce à la qualité de cette formation et de ses intervenants, ce Master 2 Propriété intellectuelle et techniques contractuelles est solidement ancré dans l'environnement industriel, socio-économique et de recherche de la région Midi-Pyrénées, constitué notamment par les pôles de compétitivité Cancer-Bio-Santé, Agri Sud-Ouest Innovation, Aerospace Valley, un tissu dense d'industrie de pointe (aéronautique, espace, pharmacie, informatique) et des professions libérales spécialisées. Les enseignements associent en effet largement les professionnels du secteur (conseils en propriété industrielle, INPI, SACEM, avocats spécialisés, juristes d'entreprise) à des enseignants étrangers (Columbia University, Max Planck Institut, Osaka University, Tsinghua University, ...), ce qui permet d'offrir aux étudiants d'élargir leurs perspectives tout en les confrontant, de manière concrète et diversifiée, aux enjeux de la protection juridique de la création.

Double diplôme :

Certains candidats, en nombre limité, peuvent suivre des mois de janvier à juin un double cursus avec l'Université Carlos 3 de Madrid (Espagne). En plus des exigences classiques, la maîtrise du castillan est alors un préalable nécessaire. A l'issue de ce cursus, s'ils ont satisfait au contrôle des connaissances, ils se verront délivrer le Master mention Droit des affaires Parcours Propriété Intellectuelle par l'Université Toulouse 1 Capitole et le Master en Propriété intellectuelle par l'Université Carlos 3 de Madrid. Ce parcours peut en outre être valorisé par un stage in situ sur les mois de juillet et août qui suivent.

A la rentrée 2019 un second double cursus avec l'université de Bangor (Royaume-Uni) sera proposé. (les conditions seront précisées ultérieurement).

COMPÉTENCES ET METIERS VISES

COMPÉTENCES :

Ce Master 2 s'inscrit plus largement dans un parcours de droit des Affaires. A ce titre, il repose sur un agrégat de connaissances principalement acquises en droit commercial (notamment en matière de règlement des litiges), droit de la concurrence et de la consommation ainsi qu'en droit des sociétés.

Il s'appuie en outre sur les concepts classiques du droit des obligations, qui seront notamment sollicités au cours des séminaires de techniques contractuelles, et du droit de la responsabilité civile. Au-delà, certaines incursions en droit pénal, droit du travail, droit fiscal, ainsi qu'en comptabilité seront observées au service de la compréhension des fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle (telles l'action en contrefaçon, l'examen du sort du salarié innovant, les mérites du crédit impôt-recherche...).

Mais, si certains des candidats à ce parcours ont déjà bénéficié d'enseignements en droit de la propriété intellectuelle, tel n'est pas forcément le cas de tous. Aussi, ce Master 2 propose de parfaire la formation de tout juriste intéressé par l'importance croissante de la propriété intellectuelle et de l'immatériel dans nos sociétés et nos économies en fixant les règles nationales, européennes et internationales, propres aux divers domaines de la propriété intellectuelle. Car, selon une vocation généraliste, les deux pans de cette discipline seront explorés : propriété littéraire et artistique, d'une part, et propriété industrielle, d'autre part. Malgré leur opposition classique, les étudiants ont en effet beaucoup à apprendre de leur confrontation, tant l'un et l'autre s'enrichissent mutuellement. Aussi cette formation a pour objectif de développer les compétences des étudiants dans chacun de ces champs. Au cours de cet apprentissage, ils seront appelés à en maîtriser les concepts fondamentaux, à en appliquer les règles, sans oublier d'aiguiser leur regard critique puisque, leur confrontation à des cas concrets (notamment à travers la mise en place d'une « Clinique du droit de la PI » ou au gré de concours) leur permettra d'en discuter les mérites et limites.

Forts de ces expériences pratiques et théoriques, faisant appel à leurs qualités de recherche, à la rigueur de leur raisonnement juridique et de leur démonstration, à leurs talents d'écriture, et à même d'éveiller leur curiosité intellectuelle, les étudiants seront aguerris à l'identification des divers enjeux portés par la création, l'innovation en ayant une parfaite connaissance et maîtrise des moyens de protections des œuvres, qu'elles soient littéraires et artistiques, relatives aux logiciels, aux brevets, aux inventions, aux obtentions végétales, aux marques, aux appellations d'origine, Et ce, à l'échelon interne, européen et international. Ceci leur permettra sans nul doute de répondre aux nouveaux défis posés par la valorisation et la protection de l'innovation auprès d'entreprises intervenant dans des secteurs traditionnels comme dans des secteurs économiques émergents. Car, désormais, la problématique de la propriété intellectuelle est une préoccupation communément partagée.

MÉTIER VISÉS :

Rien d'étonnant dès lors, à l'appui de ce bilan de compétences, que les diplômés du parcours Propriété Intellectuelle travaillent dans des organismes de recherche, dans des cabinets d'avocats et des cabinets de conseils en propriété industrielle, dans des entreprises innovantes, et dans des secteurs très variés, tels que l'industrie du luxe, de l'édition, le secteur de l'industrie pharmaceutique, celui des entreprises de recherche en biotechnologies, ou encore dans les services de valorisation des organismes de recherche publique et d'universités.

Les étudiants se tournent vers les professions de juriste d'entreprise, d'avocat, de collaborateur dans les services de valorisation de la recherche, de conseil en propriété industrielle, d'examineur à l'INPI et à l'OMPI.

Parmi les diplômés, on peut noter parmi les emplois exercés en France et à l'étranger : emplois dans l'industrie du cinéma, dans l'édition, dans des entreprises de création de logiciels, dans le secteur aéronautique, du luxe, des médicaments, de la cosmétologie, dans les cabinets d'avocats (gestion de portefeuille de marques), assistants à l'INPI, valorisation de la recherche de laboratoires. Certains étudiants ont poursuivi leurs études et obtenu le diplôme du CEIPI. D'autres sont en thèse et ont vocation à travailler dans le milieu universitaire ou celui de la recherche.

La double compétence acquise par les étudiants de formation scientifique leur permet de répondre aux besoins notamment dans les secteurs de la veille technologique, de la valorisation de la recherche et dans les cabinets de conseil en propriété industrielle.

MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

PUBLIC VISÉ :

L'accès au **M2 Droit de la Propriété Intellectuelle** est sélectif : *Les candidatures sont examinées sur dossier par un jury de sélection.*

Ont vocation à être admis en **M2 Droit de la Propriété Intellectuelle**, les étudiants titulaires d'un **M1 Droit des Affaires**, ou d'un autre **M1 de Droit** ou d'un diplôme jugé équivalent ou au titre de la mobilité internationale. Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié d'une validation partielle des acquis de l'expérience, ou d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, ou d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Dans tous les cas, l'admission en Master 2 est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains prérequis.

Candidatures : dépôt des demandes d'admission sur la plateforme *eCandidatures* (les dates seront précisées ultérieurement) :

www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

SEMESTRE 3 – 48 crédits – 311h ou 341h CM

MASTER 2	UE 1 : Enseignements fondamentaux
	Bases fondamentales :
	- Formation à distance (FOAD) : université numérique juridique francophone (UNJF)
	- FOAD : UNJF (2)
	Mode transversal : Aspects économiques et grands principes de la propriété intellectuelle
Module Propriété industrielle :	
- Créations industrielles : brevets, logiciels, dessins et modèles	
- Signes distinctifs	
Module Propriété littéraire et artistique - Tutorat	
UE 2 : Enseignements complémentaires - 92h CM - 16 crédits (au choix option 1 ou 2)	

	<p>Option 1 : Droit des contrats et spécialités (réservée aux étudiants de formation juridique) – 92h Droit des contrats – 32h - Techniques contractuelles – 20h - Les contrats informatiques et électroniques – 12h Séminaires de spécialisation – 60h - <i>Séminaire 1</i> : Droit du numérique Propriété intellectuelle et numérique Nouvelles technologies et environnement numérique - <i>Séminaire 2</i> : Droit des médicaments et Biotechnologies Présentation et enjeux juridiques Valorisation de l'innovation</p>	<p>Option 2 : Veille technologique (réservée aux étudiants de formation scientifique) – 122h Mise à niveau en droit – 30h Méthodes et techniques de recherche d'information – 22h Méthodes d'analyse de l'information – 35h Utilisation d'outils de veille stratégique appliquée aux biotechnologies, biomécanique et chimie – 35h</p>
	<p>UE 3 : Dimension internationale – 50h CM – 9 crédits Droit européen et international – 20h : - Approfondissements – 12h - Actualité internationale du droit d'auteur -8h - Anglais spécialisé - 30h</p>	
	<p>SEMESTRE 4 – 12 crédits – 20h CM</p>	
MASTER 2	<p>UE 4 : Orientation choisie – 9 crédits * Voie professionnelle : stage (4 mois minimum) et soutenance du rapport de stage. * Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche. -Méthodologie de la recherche – 6h CM -Projet tuteuré – 9h CM – 3 crédits -Préparation aux concours (facultatif) – 5h</p>	

→ **Programme Franco-Espagnol**

Les enseignements du semestre 3 (UE 1 et UE 2) se déroulent à UT1 de septembre à décembre. Ceux du semestre 4 (UE 3 à UE 7) sont suivis à l'université Carlos 3 de Madrid en Espagne à partir de janvier et correspondent au Master en Propriété Intellectuelle délivré en Espagne (Master Oficial en Propiedad intelectual). Le stage ou mémoire validant l'UE 8 est suivi dans son université d'origine par l'étudiant.

	SEMESTRE 3 – 27 crédits – 233h CM + 18h TD	SEMESTRE 4 – 33 crédits – 189h CM
MASTER 2	<p>UE 1 : Enseignements fondamentaux – 183h CM + 18h TD – 23 crédits Propriété industrielle – 79h : - Aspects internationaux et pratiques de la propriété industrielle – 44h - Formation à distance (FOAD) : université numérique juridique francophone (UNJF) – 35h</p> <p>Propriété littéraire et artistique – 50h FOAD : UNJF – 35h - Aspects internationaux et pratiques – 15h - Aspects économiques et stratégiques du droit de la propriété intellectuelle – 12h - Séminaires d'application – 42h - Tutorat – 18h TD</p> <p>UE 2 : Dimension internationale – 50h CM – 6 crédits Droit comparé et international – 20h : - Copyright et numérique – 12h - Actualité internationale du droit d'auteur – 8h Anglais juridique du droit de la propriété intellectuelle – 30h</p>	<p>UE 3 : Sistemas de protección I – 42h CM – 6 crédits UE 4 : Sistemas de protección II – 42h CM – 6 crédits UE 5 : Mercado editorial y musical - 42h CM – 6 crédits UE 6 : Mercado audiovisual, de las artes escénicas y plásticas - 42h CM – 6 crédits UE 7 : Informes, litigios y procesos – 21h CM – 3 crédits</p> <p>UE 8 : Orientation choisie – 6 crédits * Voie professionnelle : stage (4 mois minimum) et soutenance rapport de stage. * Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche. Méthodologie de la recherche – 6h CM</p>



CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : SERVICE DES FORMATIONS PROFESSIONNALISEES

Bureau AR135
Scolformprof04@ut-capitole.fr
05 61 63 39 32

FORMATION CONTINUE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
m2fvcv2a@ut-capitole.fr
05 61 12 88 36

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379 et 381
stages@ut-capitole.fr
05 61 63 37 35 / 35 18

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

suio-ip@ut-capitole.fr
05 61 63 37 28